

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES  
LEZE ARIEGE  
HAUTE-GARONNE**

dont le Conseil doit être composé	En exercice	Qui assistent à la séance	Qui ont pris part à la délibération
48	48	40	44

**N° 57/2018**

**OBJET : Programme départemental rural 2018 : Demande d'inscription pour attribution de subventions auprès du Conseil Départemental de la Haute Garonne pour les opérations relatives aux projets d'assainissement de la CCLA**

**L'an deux mille dix-huit et le 06 mars à 20h30,**

**Le Conseil de la Communauté de Communes Lèze Ariège, dûment convoqué en date du 26 février 2018, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil communautaire du siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Serge BAURENS.**

**ETAIENT PRESENTS :**

Mesdames Cathy HOAREAU, Danielle TENSA, Monique DUPRAT, Joséphine ZAMPESE, Annick MELINAT, Nadine BARRE, Pierrette HENDRICK, Monique COURBIERES, Marie-Christine ARAZILS, Céline GABRIEL, Hélène JOACHIM, Nathalie LAVAIL MAZZOLO, Sabine PARACHE, Nadia ESTANG.

Messieurs René PACHER, René AZEMA, Pascal TATIBOUET, Gilles COMBES, Philippe FOURMENTIN, Pascal BAYONI, Dominique BLANCHOT, Jean CHENIN, Jean-Louis REMY, Patrick LACAMPAGNE, Régis GRANGE, Michel ZDAN, Franck MUNIGLIA, Guy VESELY, Jean-Claude ROUANE, Floréal MUNOZ, Joël CAZAJUS, Bernard TISSEIRE, René MARCHAND, Pierre-Yves CAILLAT, Wilfrid PASQUET, Serge BAURENS, Claude DIDIER, Jean-Claude BLANC, Denis BEZIAT, Michel COURTIADÉ.

**ABSENTS AVEC PROCURATION** : Monsieur Joël MASSACRIER donne procuration à Madame Danielle TENSA, Monsieur Serge DEJEAN donne procuration à Madame Hélène JOACHIM, Monsieur Serge DEMANGE donne procuration à Monsieur Bernard TISSEIRE, Madame Catherine MONIER donne procuration à Monsieur Claude DIDIER.

**ABSENTS EXCUSES** : Messieurs Serge MARQUIER, Patrick CASTRO, Sébastien VINCINI.

**ABSENTS NON EXCUSES** : Monsieur Jean DELCASSE.

lesquels forment la majorité des membres en exercice.

**Monsieur Joël CAZAJUS a été nommé secrétaire de séance.**

Monsieur le Président rappelle aux membres de l'assemblée que comme chaque année, le Président du Conseil Départemental de la Haute Garonne a adressé une correspondance à la Communauté de Communes Lèze Ariège afin de solliciter la présentation de la programmation des études et investissements à réaliser cette année en vue d'une demande d'inscription au programme départemental 2018 pour étude d'attribution de subvention en matière d'assainissement des eaux usées.

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée les projets portés par notre collectivité cette année :

- **Priorité 1** : Extension des réseaux d'assainissement EU/EV sur Grépiac - **2ème tranche financière** (coût des études : 13 520 € HT ; coût des travaux : 149 918.4 € HT)
- **Priorité 2** : Extension des réseaux d'assainissement EU/EV sur Puydaniel (coût estimatif des études 20 000 €HT ; coût estimatif des travaux : 225 000 €HT)
- **Priorité 3** : Reconstruction et extension à 20 000 EH de la station d'épuration d'Auterive - **2ème tranche financière** (coût estimatif des études : 729 975 €HT ; coût estimatif des travaux : 4 851 500 €HT)
- **Priorité 4** : Travaux de réhabilitation de réseaux vétustes sur 700 ml (élimination des eaux claires parasites) sur Auterive Avenue Arenys del Mar - **2ème tranche financière** (coût des études : 24 580 € HT ; coût estimatif des travaux : 775 420 € HT)

Monsieur le Président précise que le mode de gestion retenu par la collectivité pour la gestion du service d'assainissement collectif est la régie directe assorti d'un contrat de prestation de service pour l'exploitation des stations d'épuration et des postes de refoulement et que la charge financière des études et investissements réalisés dans le cadre de ce budget est supportée directement par la Communauté de Communes.

Monsieur le Président propose de solliciter le Conseil Départemental de la Haute Garonne dans le cadre du programme départemental 2018 à toute fin de sollicitation d'aide sous forme de subvention en capital et en annuité pour un montant total de demande d'inscription au programme 2018 de 3 784 287,40 €HT.

Il présente les plans de financement prévisionnels de ces opérations qui pourraient intervenir comme suit :

Dépenses		Recettes		
Nature des travaux	Montant estimatif en € HT	Organisme financeur	% de subvention attendu	Montant attendu en €
<b>Extension réseaux EU sur Grépiac 2ème tranche financière</b> <i>Etudes: 13 520 €HT</i> <i>et travaux (hors test préalables et raccordement PR): 149 918,40 €HT</i>	163 438,40 €	CD31 programme 2017	20% de 79 876 € HT	15 975,20 €
		<b>CD31 programme 2018 (reliquat)</b>	<b>20% de 83 562,40 € HT</b>	<b>16 712,48 €</b>
		AEAG (sur base montant retenu 112 500 €HT)	35% de 112 500 € HT	39 375,00 €
		CCLA	56%	91 375,72 €
<b>TOTAL Coût opération</b>	<b>163 438,40 €</b>	Dont aides à hauteur de		<b>72 062,68 €</b>
<i>NB: 1ère tranche financière retenue à la programmation 2017 : 79 876,00 €HT, soit pour un montant de subvention à hauteur de 15 975,2 €HT (sans attribution directe)</i>				
<b>Extension réseaux EU Puydaniel</b> <i>Etude: 40 000 €HT</i> <i>et travaux : 225 000 €HT</i>	245 000,00 €	<b>CD31 programme 2018</b>	<b>20%</b>	<b>49 000,00 €</b>
		AEAG	35%	85 750,00 €
		CCLA	45%	110 250,00 €
<b>TOTAL Coût opération</b>	<b>245 000,00 €</b>	Dont aides à hauteur de		<b>134 750,00 €</b>
<b>Nouvelle STEP intercommunale d'AUTERIVE (reconstruction et extension à 20 000 EH) : traitement des eaux usées d'Auterive, Lagrace-Dieu, Puydaniel, une partie de Miremont et de Mauressac</b>  <i>Etudes 729 975 € HT (dont 1ere tranche MOE CEREG 2018 : 92 660 € HT)</i> <i>et estim. travaux : 4 851 500 € HT</i>	729 975 €	CD31 programme 2017 (1ere tranche financière)	15% de 2 525 750 € HT	378 862,50 €
		<b>CD31 programme 2018 (2ème tranche financière)</b>	<b>15 % de 3 055 725 € HT (reliquat)</b>	<b>458 358,75 €</b>
		AEAG	28 % min. car ZPF prévu au SDA	1 562 813,00 €
		CCLA	57%	3 181 440,75 €
<b>TOTAL Coût opération</b>	<b>5 581 475 €</b>	Dont aides à hauteur de		<b>2 400 034,25 €</b>
<i>NB : Il s'agit d'une STEP Intercommunale : le taux d'aides applicable est proportionnel à la part des effluents provenant d'une commune urbaine ou d'une commune rurale. AEAG: 13 % commune urbaine; 35% communes rurales (soit une moyenne de 28 % - cf SDA) CD31: 10% commune urbaine; 20% communes rurales (soit une moyenne de 15 %)</i>				
<b>Réhabilitation de réseaux vétuste sur 700 ml (élimination ECP) sur Auterive (Avenue Arenys Del Mar) 2ème tranche financière</b> <i>Etude (24 580 €HT)</i> <i>et travaux dont tests préables à la réception,... (775 420 €HT)</i>	800 000 €	CD31 programme 2017	10% de 400 000 €HT	40 000,00 €
		<b>CD31 programme 2018 (reliquat)</b>	<b>10% de 400 000 €HT</b>	<b>40 000,00 €</b>
		CCLA	90%	720 000 €
<b>TOTAL Coût opération</b>	<b>800 000 €</b>	Dont aides à hauteur de		<b>80 000,00 €</b>
<i>NB: 1ère tranche financière retenue à la programmation 2017 : 400 000€HT, soit pour un montant de subvention à hauteur de 40 000 €HT (sans attribution directe)</i>				

Envoyé en préfecture le 12/03/2018

Reçu en préfecture le 12/03/2018

Affiché le



Considérant l'exposé ci-dessus, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

**ADOpte** la programmation 2018 des études et travaux en assainissement collectif à intégrer

Vice-Président ;

**ARRETE** les ordres de priorité de ces opérations comme présentées ;

**ARRETE** le plan de financement prévisionnel de ces opérations comme présenté ci-dessus ;

**S'ENGAGE** à présenter l'année de programmation 2018 un dossier de demande d'attribution de subvention en cohérence avec celui présenté ci-dessus ;

**MANDATE** Monsieur le Président à toute fin de sollicitation du Conseil départemental de la Haute Garonne pour inscription de ces opérations dans le cadre de la programmation 2018 de l'assainissement des eaux usées ;

**S'ENGAGE** à inscrire chaque année sur son budget les ressources nécessaires à l'exploitation des installations mises en œuvre dans le cadre du présent programme 2018.

Fait et délibéré à la salle du Conseil Communautaire du siège de la Communauté de Communes, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Le Président,  
Serge BAURENS

ID : 031-200068807-20180306-57\_2018-DE